

**MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 B.P. 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25-30-70-64/65

Fax : (226) 25-30-70-42



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le **09 JUL 20**

Communiqué n°2026 **000185** /MESRI/SG/U-JKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en première année du Master Informatique tronc commun pour le compte du département d'Informatique de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Exactes et Appliquées (UFR/SEA) – Année académique 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au sein de l'UFR-SEA, pour le Département d'Informatique, le recrutement d'étudiants par sélection sur dossier en première année de Master en Informatique au titre de l'année académique 2026-2027.

Les spécialités suivantes sont possibles :

- **Spécialité 1 : Ingénierie Logicielle et Systèmes d'Information Intelligents (ILS2I)**
- **Spécialité 2 : Sécurité Informatique et Cybersécurité (SIC)**
- **Spécialité 3 : Réseaux émergents, IoT et Intelligence Embarquée (RIoT/IE)**

La capacité d'accueil est de trente-cinq (35) étudiants maximum par spécialité.

1- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire :

- d'une Licence Informatique, Réseaux, Télécommunications, ou Électronique ;
- d'un Diplôme d'ingénieur des Travaux en Informatique, Réseaux, Télécommunications, ou Électronique ;

- de tout autre Diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur et reconnu par le CAMES dans les domaines de l'Informatique, des Télécommunications ou de l'Électronique.

2- DUREE DE LA FORMATION

La formation en Master dure quatre semestres universitaires (M1=S1 & S2 ; M2=S3 & S4)

3- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO (mentionner la spécialité souhaitée ou envisagée en deuxième année du Master) ;
- une photocopie légalisée du baccalauréat;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme de la licence ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de tous les semestres (validés ou non) du parcours Licence ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae sincère signé du candidat et comportant son adresse complète, dont un numéro de téléphone et une adresse mail valides.

4- SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **03 août au 07 septembre 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme **campusfaso** par **Coris Money, Moov Money ou Orange Money**.

Les résultats de la sélection seront communiqués au plus tard le **14 Septembre 2026 par affichage à l'UFR-SEA**.

Les cours commenceront le **jeudi 01 Octobre 2026 à 8h à l'UFR-SEA**.

5- COUT DE LA FORMATION

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter des frais d'inscription et de formation comme suit :

Rubriques	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de laboratoire	Frais d'inscription	Frais de laboratoire
Inscription sous régime particulier	50 000 FCFA/an	500 000 FCFA en Master 2	250 000 FCFA/an	500 000 FCFA en Master 2

NB :

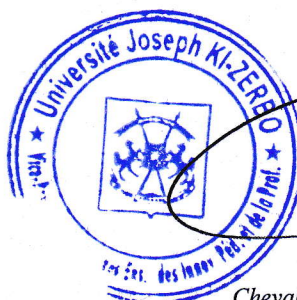
- Les frais de laboratoire doivent être honorés avant le début de la deuxième année de Master.
- Pour l'orientation en deuxième année, une commission technique sera mise en place pour examiner les différents choix des étudiants.
- La commission technique se réserve le droit de ne pas ouvrir l'une des spécialités en deuxième année si toutefois le nombre de candidats retenus n'atteignait pas **sept (7)**.

Pour toute information, prière contacter : le secrétariat du directeur de l'UFR-SEA :

Tel : (226) 25 30 70 64/65. POSTE 5005

Email : secretariatdirecteursea@gmail.com

P/le Président, et par délégation, le
Vice-président chargé des
Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la
Professionnalisation



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :

-large diffusion